



QRF CITY RETAIL FINALISE L'APPORT EN NATURE DE DEUX IMMEUBLES COMMERCIAUX À ANVERS

- PUBLICATION SUIVANT L'ARTICLE 15 DE LA LOI DU 2 MAI 2007 (LOI DE TRANSPARENCE) -

Le 19 décembre 2016, Qrf City Retail a publié un communiqué de presse annonçant un accord de principe pour l'apport en nature de deux immeubles commerciaux, situés à Schuttershofstraat 53 et sur Wapper 14-16, sous conditions suspensives.¹

Les immeubles sont entièrement loués à Karl Lagerfeld et Royce' et génèrent ensemble 356 KEUR de revenus locatifs annuels.

1. Augmentation de capital – apport en nature

Qrf City Retail a finalisé aujourd'hui l'apport en nature de deux immeubles commerciaux situés à Anvers (Schuttershofstraat 53 et Wapper 14-16) pour une valeur d'apport de 7,68 MEUR, ainsi que l'émission correspondante de 321.285 nouvelles actions. Ces nouvelles actions ont été émises suite à une augmentation de capital, sur décision du Conseil d'Administration du gérant statutaire de Qrf City Retail, dans le cadre du capital autorisé. La transaction a eu pour effet le renforcement des fonds propres de 7,68 MEUR, dont un montant de 7,47 MEUR a été comptabilisé au poste *Capital* et 0,21 MEUR au poste *Primes d'émission*.

¹ Pour plus de détails, nous renvoyons au communiqué de presse du 19 décembre 2016 : « Qrf City Retail finalise un accord relatif à l'acquisition de deux immeubles commerciaux à Anvers, loués à Karl Lagerfeld et Royce' ».

L'apporteur recevra 321.285 nouvelles actions de Qrf City Retail pour une valeur totale de 7,68 MEUR.² Les nouvelles actions de Qrf City Retail seront émises à un prix d'émission contractuellement fixé à 23,89 EUR (arrondi) par action.

Les nouvelles actions participeront au résultat de Qrf City Retail à partir du prochain exercice, qui commencera le 31 décembre 2016. En conséquence, les actions seront émises sans coupon numéro 3 concernant le dividende relatif au résultat de toute l'année 2016 (31 décembre 2015 – 30 décembre 2016).

2. Publication suivant l'article 15 de la loi du 2 mai 2007 (loi de transparence)

Suite à l'augmentation de capital et à l'émission de nouvelles actions le 21 décembre 2016, le capital social total de Qrf City Retail se monte à 119.261.490,75 EUR au 21 décembre 2016. Le capital est représenté par 5.129.802 actions ordinaires entièrement libérées. Il n'existe pas d'actions préférentielles, d'actions sans droit de vote, d'obligations convertibles ni de warrants ne donnant pas droit à des actions. Chaque action confère une voix à l'assemblée générale. Les actions représentent donc le dénominateur pour les besoins des notifications dans le cadre de la réglementation sur la transparence (notifications lorsque le seuil légal de 5% ou d'un multiple de 5% n'est pas atteint, est atteint ou est dépassé). Qrf City Retail n'applique pas d'autre seuil statutaire.



² La valeur d'acquisition est conforme aux exigences de l'article 49 § 1 de la loi du 12 mai 2014 relative aux sociétés immobilières réglementées.

Réserve à l'égard des énoncés prospectifs

Le présent communiqué de presse contient des énoncés prospectifs basés sur des postulats auxquels sont liés des risques et incertitudes, parmi lesquels des déclarations au sujet des projets, objectifs, attentes et intentions de Qrf City Retail. La société attire l'attention du lecteur sur le fait que ces énoncés prospectifs impliquent des risques connus et inconnus et sont subordonnés à d'importantes incertitudes de nature opérationnelle, économique et concurrentielle, sur lesquelles Qrf City Retail a peu de prise. Dans l'éventualité où un ou plusieurs de ces risques ou incertitudes se concrétiseraient, ou encore si les postulats utilisés devaient s'avérer inexacts, les résultats ultimes pourraient s'écartez considérablement des résultats supposés, attendus, estimés ou extrapolés. Qrf City Retail décline par conséquent toute responsabilité en cas d'erreur dans les énoncés prospectifs.

Pour en savoir plus:**Anneleen Desmyter**

CEO

Tel.: +32 3 233 52 46

GSM.: +32 476 98 21 94

Anneleen.desmyter@qrf.be**Preben Bruggeman**

CFO

Tel. +32 3 233 52 46

GSM: +32 496 15 80 44

Preben.bruggeman@qrf.be**À propos de Qrf City Retail:**

Qrf City Retail est une société immobilière réglementée publique de droit belge (SIR ou BE-REIT), spécialisée dans le secteur de niche de l'immobilier commercial. Elle est active dans l'acquisition, le réaménagement et la mise en location d'immobilier commercial, tout particulièrement dans le segment du commerce de détail urbain situé dans les « Golden Miles », les rues des centres-villes dominantes pour leur zone de chalandise. Qrf City Retail sélectionne ainsi les villes présentant une zone de chalandise d'au moins 50 000 consommateurs, et en particulier les rues fortement fréquentées. Au 30 septembre 2016, Qrf City Retail détient un portefeuille de 41 sites commerciaux, pour une Juste Valeur totale de 245 MEUR. Après la transaction décrite dans cet communiqué, la Juste Valeur du portefeuille s'élèvera à 250 MEUR.

Qrf City Retail est cotée sur Euronext Brussels (QRF:BB) depuis le mois de décembre 2013. Elle affiche au 30 septembre 2016 une capitalisation boursière de 128 MEUR.